

# Réforme du secteur de la sécurité et services de renseignement en Afrique subsaharienne

## Saisir toute l'histoire

DUSTIN DEHÉZ\*

**A**u cours de ces dernières années, le secteur de la sécurité a été identifié comme un élément essentiel de garantie d'une paix et d'une sécurité durables, en particulier dans les pays qui sortent d'une guerre civile ou d'un conflit interne sanglant. La Réforme du secteur de la sécurité (RSS) est donc un moyen d'assurer que ces pays ne participent pas à nouveau à des conflits et à des guerres et, dans cet esprit, fait aussi partie de la prévention des conflits. Idéalement, la RSS traite de deux problèmes posés par les services de sécurité et la direction du secteur de la sécurité. Transformer les forces armées pour défendre leur pays contre l'ennemi extérieur tout en essayant en même temps d'institutionnaliser une surveillance civile et/ou un contrôle parlementaire. Pour ce faire, elle vise à renforcer la surveillance et le contrôle exécutif de tous les services de sécurité de l'armée, du contrôle des frontières et des services de renseignement, tout en s'efforçant d'améliorer leurs capacités opérationnelles.

Le concept de la RSS doit son attrait à sa fonction double : non seulement la RSS a aidé à identifier le lien manquant entre la politique de sécurité et l'aide au développement et, dans ce sens, a conduit à se tourner vers la sécurité de la façon dont l'Occident com-

prend et appréhende le développement et la stabilité. En outre, la RSS a fourni un concept cohérent et les moyens de combler l'écart entre les deux domaines. Malgré ses premiers succès, cependant, la RSS est demeurée largement conceptuelle. La coordination et la séquence des mesures prises dans le cadre de la RSS demeurent des questions très débattues. Les gouvernements qui émergent de situations conflictuelles ont beaucoup de mal à comprendre la complexité et la sophistication du processus alors que les donateurs ont toujours besoin de développer une approche cohérente englobant tout le système. Bien que la RSS souligne l'importance des relations civil-militaire bien gérées, il semble qu'il y ait peu d'efforts pour gérer l'assistance dans ce domaine. Il est en outre surprenant de voir le peu de progrès accompli dans la compréhension de ces relations en général<sup>1</sup>. L'impact des conflits sur les relations entre le civil et le militaire a été fortement négligé et le legs du socialisme, particulièrement dans le contexte africain, n'a pas reçu beaucoup d'attention scientifique non plus, au même titre que les difficultés spécifiques posées par l'incorporation des services de renseignements, des douanes et du contrôle des frontières. Il est évident qu'alors que la RSS est mise en œuvre

---

\*Dustin Dehez est un historien et professeur invité au Centre d'études internationales de l'Université des Sciences économiques à Prague. Il est aussi membre des Jeunes experts en politique étrangère de la Fondation Konrad Adenauer (KAS) et un conférencier en Relations internationales. Ses articles ont été publiés dans *The Weekly Standard* et le *Journal of American Foreign Policy Interests* parmi d'autres. Cet article est basé sur une conférence donnée au symposium « Renseignement et démocratie en temps de conflit et en temps de paix » tenu à l'Université Bar Ilan à Ramat Gan, Israël, 18-20 octobre 2009.

par des spécialistes du développement, peu de recherches ont été faites pour soutenir leurs efforts. A l'heure actuelle, le fossé entre la pratique et la connaissance théorique s'élargit. Il faut noter que les livres les plus influents sur les relations civile-militaire et leur rôle dans les diverses formes d'état sont à l'heure actuelle ceux qui sont publiés par Samuel Huntington et Morris Janowitz<sup>2</sup>. Les chercheurs devront se concentrer sur les relations civil-militaire non seulement pour guider les efforts de la RSS, mais aussi pour incorporer l'histoire de ces relations pendant les deux ou trois décennies précédentes dans notre compréhension des forces armées en Afrique, au Moyen-Orient et dans ces états qui étaient sous régime socialiste jusqu'à la fin de la guerre froide.

Quand, comme Andrea Wright l'indique, tout le monde fait de la RSS<sup>3</sup>, il est évident que tout le monde ne sait pas quoi faire exactement. Bien que la RSS soit certainement à la mode dans les milieux du développement, la connaissance indispensable des forces armées et des services de sécurité est répartie de façon très mince, particulièrement quand on tient compte de l'aversion des forces armées qui a caractérisé pendant longtemps la communauté du développement dans son ensemble. On est donc en droit de se demander si tous les donateurs ont vraiment un plan ou un cadre cohérent pour guider leurs efforts ? Est-ce qu'ils savent comment inclure tous les services nationaux de sécurité ? En particulier dans le dernier cas, il faut tenir compte des services de renseignement, mais, pour un certain nombre de raisons, ces services n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent. Dans ce contexte, cet article se concentre sur ces derniers et leur rôle dans la RSS. Il vise à combler le fossé qui demeure du fait du manque d'efforts au niveau universitaire pour décrire le rôle des services de renseignements et du fait des efforts de la RSS qui ont fortement négligé le secteur du renseignement. Il souligne le rôle des services de renseignements dans l'architecture de la sécurité nationale et leurs relations avec les autres services de sécurité. Il en vient à décrire les problèmes principaux que la RSS doit traiter quand elle

visait une réforme cohérente du secteur de la sécurité, y compris des services de renseignement et en tire finalement certaines conclusions préliminaires. Ainsi, la concentration se portera sur les efforts de la RSS en Afrique subsaharienne et les problèmes particuliers laissés par le système colonial et le socialisme dans le contexte africain et l'impact spécifique du rôle des forces armées dans les états africains.

## Définir la relation et identifier les problèmes

Il ne peut guère y avoir de doutes sur le fait que les services de sécurité et leur gouvernance sont des facteurs importants de l'état moderne. La sécurité est en fait au cœur de tout état. C'est d'elle que les états dérivent leur légitimité et leur mandat de gouverner. Dans une situation idéale, les services de sécurité fournissent la sécurité à la population et, avec cet objectif en vue, sont commandés et contrôlés par l'état et ses institutions. Dans les démocraties, ces contrôles garantissent que les forces armées ne minent pas l'état, puisque les institutions de contrôle sont le produit de la volonté du peuple. Cependant, les régimes autocratiques et non démocratiques doivent faire face aux dangers provenant de l'extérieur comme de l'intérieur du pays, des éléments supérieurs de leur propre élite et de la société elle-même<sup>4</sup>. C'est parce qu'ils sont préoccupés par leur propre survie que de nombreux autocrates mettent les services de sécurité au service de leurs propres intérêts au lieu de ceux de l'état. En particulier pendant la guerre froide, les services de sécurité nationaux en Afrique subsaharienne se préoccupaient de la sécurité du régime et pour cela recevaient souvent l'aide de leurs alliés de la guerre froide. En règle générale, dans les autocraties, la sécurité du régime s'est traduite directement en stabilité du régime<sup>5</sup>. Cela était cependant loin d'être l'équivalent de la stabilité et de la sécurité de l'état et de sa population. Au contraire, les moyens employés pour assurer la stabilité du régime sont souvent au détriment de la stabilité des struc-

tures étatiques. En conséquence, les efforts pour accroître la stabilité du régime n'ont souvent contribué qu'à faire progresser la souveraineté négative de ces états et ont aggravé leur condition de quasi-états, des états qui n'étaient états que de nom, grâce au fait qu'ils avaient été reconnus auparavant par la communauté internationale<sup>6</sup>.

En outre, une majorité d'états africains, à un moment ou à un autre, a essayé de développer un système socialiste, qu'il soit appelé socialisme scientifique ou socialisme africain. Entre le début de la période de décolonisation et les années 1980, pas moins de 35 états sur 53 se sont considérés comme socialistes à un moment ou à un autre<sup>7</sup>. Ces expériences ont laissé un legs problématique parce que les régimes socialistes tendaient à souligner la sécurité du régime encore plus que les autres autocraties, souvent en confiant au parti et non à l'état les affaires de sécurité nationale et l'armée. Dans les pays communistes, il ne peut pas y avoir de forces armées hors du contexte politique puisque durant l'ère pré-communiste les forces armées étaient considérées comme le soutien armé du capitalisme et de la bourgeoisie. Aux yeux des leaders communistes, il était donc absolument légitime de transformer les forces armées en un instrument du parti, un outil pour moderniser la société et faire avancer le socialisme. Le cas de l'Éthiopie illustre de façon vivante cette dynamique qui a entraîné la militarisation de la société et la politisation des forces armées, des services de renseignement et des autres services de sécurité<sup>8</sup>. Cette concentration sur la sécurité du régime s'est manifestée dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne par des processus de prise de décision qui ont été très peu entravés par une autorité civile ou tout autre système de contrôle. Cela s'est inévitablement terminé par une corruption rampante et une mauvaise gestion des forces de sécurité nationale. La corruption, une mauvaise planification ministérielle et le manque de surveillance ont laissé de nombreuses armées et bien des services de renseignements d'Afrique subsaharienne mal préparés pour les problèmes actuels : une augmentation dans le trafic des stupéfiants en Afrique Occi-

dentale et la menace causée par l'Islam radical dans la Corne de l'Afrique.

Ce legs a affaibli à la fois les armées et les services de renseignement. Les deux institutions partagent des caractéristiques importantes : elles sont créées pour protéger l'état, mais elles ont le potentiel de devenir la plus grande menace contre l'état. La RSS dans ces deux domaines identifie le besoin de renforcer les organismes de surveillance civils, tout en faisant face à la difficulté d'augmenter l'efficacité opérationnelle. Les deux doivent traiter des legs de la guerre froide. Tout comme de nombreuses forces militaires en Afrique subsaharienne, les services de renseignement des autocraties ont été, et sont souvent encore, dominés par le groupe ethnique qui a saisi le pouvoir dans le pays. Bien que les services de renseignement en Afrique subsaharienne aient à l'origine imité leurs contreparties coloniales, ils ont souvent été transformés après l'accession à l'indépendance. Dans les états africains anglophones, par exemple, la plupart des services de renseignement provenaient de la police, le plus souvent sous la forme de la *Special Branch*. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont subi des coups d'état répétés par les forces armées ou les gardes présidentielles, la forme et la fonction des services de renseignement ont été assez souvent fortement transformées<sup>9</sup>. A la suite de ces coups d'état, les régimes nouvellement établis ont rapidement orienté les services de renseignement vers leur propre sécurité et ont souvent mis les structures de commandement sous direction militaire<sup>10</sup>, créant une communauté du renseignement fortement militarisée et politisée dont le travail consistait uniquement à protéger le régime. Les nouveaux régimes et les nouvelles juntes ont très souvent créé des services de renseignement rivaux dans le seul but de maintenir la sécurité du régime. Ces services de sécurité n'ont été créés qu'après le coup d'état pour consolider le pouvoir du nouveau régime. La Gambie en est un exemple. Quand l'armée sous la conduite d'un jeune officier nommé Yahya Jammeh fit son coup d'état en 1994, son pouvoir initial était assez fragile. Le nouveau régime a rapidement mis en place le

Conseil de gouvernement provisoire des forces armées (AFPRC) qui devait gouverner la Gambie pendant les deux années suivantes, avant que Jammeh se présente aux élections en tant que civil<sup>11</sup>. La sécurité du régime est cependant restée une question importante pendant ces années. En 1995 le nouveau régime a créé la *National Intelligence Agency* (NIA) qui a renforcé le contrôle du Conseil de gouvernement sur la société et a changé radicalement l'atmosphère politique du pays<sup>12</sup>. Malgré la création d'un programme électoral civil en 1996, l'Alliance pour la réorientation patriotique et la construction (APRC), le pays est demeuré une dictature jusqu'à aujourd'hui et la tâche du NIA est d'abord et avant tout de maintenir la sécurité du régime. En fait, tout comme les autres parties de l'appareil de sécurité nationale, le NIA est chargé d'identifier les dissidents et les journalistes qui critiquent le régime. En outre, le NIA est soupçonné d'avoir joué un rôle dans la fabrication des coups d'état factices de 1996, 1997 et 2006 qui ont tous servi de prétexte au régime pour consolider son pouvoir et pour emprisonner ses opposants. La RSS dans le domaine des services de renseignement a donc besoin de transformer non seulement la pratique du renseignement, mais aussi de modifier fortement ses objectifs.

Il n'est pas surprenant qu'historiquement ces services aient été comparativement faibles, en particulier quand il s'agit de menaces externes. Pendant la guerre froide, cette faiblesse n'était aucunement compensée par de meilleurs renseignements en provenance des pays occidentaux ou de l'Union Soviétique et de ses alliés. Lors de la crise du Congo dans les années 1960, par exemple, les États-Unis se fièrent beaucoup aux renseignements belges parce qu'ils avaient longtemps négligé de développer leur propre capacité de renseignements en Afrique subsaharienne. Jusqu'aux années 1960, les États-Unis pensaient que les anciennes puissances coloniales prendraient l'initiative dans la coopération avec les états africains nouvellement indépendants et empêcheraient la pénétration de l'Union Soviétique en Afrique subsaharienne. Quand les États-Unis finirent par établir leurs services, ils avaient du

mal à capturer la totalité des situations<sup>13</sup>. Avec la fin de la guerre froide, les capacités de renseignement en Afrique subsaharienne ont été encore fortement diminuées et les capacités de renseignement des pays occidentaux sont en train d'être rebâties lentement. On peut donc penser qu'en l'absence de bons renseignements sur l'Afrique et en l'absence d'une association solide avec les services africains, l'Occident risque de ne pas être en mesure de renforcer les capacités opérationnelles des services de renseignement africains. Mais les services de renseignement sont très différents de ceux des forces armées. Les services de renseignement sont par nature des services actifs, et plus actifs que leurs homologues des forces armées en temps de paix. Du à la nature du renseignement, les agents doivent garder une certaine distance des politiciens et des décideurs politiques pour plusieurs raisons. D'un côté, leur travail doit être effectué en partie dans des circonstances secrètes qui demandent un certain isolement et, de l'autre côté, les décideurs politiques ne sont pas soumis au même examen détaillé que le sont les agents du service de renseignement. Des relations trop étroites risquent donc de compromettre la nature confidentielle du travail de renseignement. Cette distance est cependant un problème pour la surveillance civile et rend les efforts de la RSS particulièrement difficiles. Idéalement, les services de renseignement sont soumis à la direction d'une forme d'autorité exécutive qui rend des comptes à son tour aux corps législatifs indépendants de l'état. Dans une démocratie c'est le plus souvent un comité de surveillance parlementaire. Dans ce cas, les services de renseignement doivent faire des rapports réguliers sur leurs activités et le comité de surveillance doit avoir le pouvoir de demander toutes les informations qu'il juge nécessaires pour la mise en œuvre de sa fonction de surveillance, y compris le droit de délivrer des commissions rogatoires. Cependant, même dans des démocraties bien établies, cela n'est jamais certain et, même dans ce cas, les services de sécurité peuvent influencer la politique gouvernementale. La question, telle que posée par Nicole Ball dans les années 1980, est quel est le niveau *normal* d'influence ? Souvent

les problèmes avec la surveillance et la mise en œuvre du contrôle civil ne peuvent être détectés qu'indirectement. En Afrique subsaharienne, ce qui est le plus apparent peut s'avérer être l'étendue du contrôle sur le financement des services de renseignement et leur obligation de rendre des comptes au public. Les services de renseignement opèrent secrètement ce qui rend la surveillance civile plus difficile à mettre en œuvre que dans d'autres domaines du secteur de la sécurité. Deux problèmes se posent à la réforme du secteur de la sécurité : d'un côté, la nécessité d'un service de renseignement efficace et particulièrement pertinent dans des pays qui ont des ressources financières limitées, comme c'est souvent le cas dans des pays où la RSS est en cours, et donc demande l'utilisation de mesures secrètes, mais, de l'autre côté, cela rend une surveillance civile efficace encore plus importante.

Enfin, il est maintenant accepté que les services de renseignement dans leurs missions de contre-terrorisme ont besoin d'agir simultanément d'une façon non territoriale, désagrégationnée et cohérente. En même temps, le nombre des services de sécurité institutionnels a augmenté à presque tous les niveaux, qu'ils soient d'un caractère national, fédéral ou régional. Le nombre croissant de services et le besoin de coopérer et à certains moments d'aller au-delà des bornes de la culture opérationnelle constituent donc un challenge particulièrement difficile pour ces services. Mais même s'ils gèrent ces relations de façon assez efficace, les organismes de surveillance démocratiques doivent contrôler des activités qui deviennent de plus en plus complexes et sophistiquées. Le nombre de services et les relations entre services demandent un organisme de surveillance efficace. Les organismes de surveillance ne peuvent pas se développer aussi rapidement que les services de renseignements. Ils ne peuvent pas non plus surveiller tous les liens et toutes les communications entre services, à l'intérieur du pays ou entre services étrangers. Comme les organismes de surveillance sont normalement des comités parlementaires, ils ne peuvent pas augmenter le nombre de participants. En outre, un secteur de la sécurité et du rensei-

gnement en expansion peut demander des parlementaires expérimentés dans les comités de surveillance. Dans les démocraties, il y a toujours de nouveaux venus dans les comités et en Afrique subsaharienne où de nombreuses démocraties n'ont été établies que récemment à la suite soit de la guerre froide soit des guerres civiles, les parlementaires expérimentés, désireux et capables d'effectuer une surveillance complète ne sont pas nombreux. En outre, il y a une question institutionnelle : certains services ont été surveillés de près, peut-être à la suite d'un besoin ressenti au Parlement ou d'un scandale quelconque. Des services différents et nouvellement établis peuvent ne pas être surveillés aussi strictement tout en ayant peut-être les mêmes activités, simplement parce qu'ils sont plus récents et que les politiciens n'ont pas encore éprouvé le besoin d'établir le même type de surveillance.

## Conclusions

Les services de renseignement sont peut-être l'instrument de sécurité de l'état le moins étudié en Afrique subsaharienne. Le but ultime de la RSS dans le domaine des services de renseignement est de séparer les services de renseignement de l'abus politique tout en renforçant le contrôle de l'exécutif et du législatif. La difficulté consiste donc en fait à dépasser les relations civil-renseignements telles qu'elles existaient, c'est à dire se concentrant sur la sécurité du régime, et les remplacer par des relations civil-renseignement caractérisées par des liens plus étroits entre les comités de surveillance et la direction des services.

Assurer en même temps que les services se concentrent sur la sécurité de l'état plutôt que sur la sécurité du régime. Augmenter les capacités opérationnelles et mettre plus d'analystes sur le terrain est la recommandation typique pour tout service de renseignement<sup>15</sup>. Dans le cas de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, cependant, donner des ressources supplémentaires au service de renseignement ne sera pas possible dans un futur proche, en particulier quand les états récipiendaires ad-

ministrent le processus d'aide. En conséquence, une législation claire et spécifique détaillant les mandats et les champs d'opération est aussi importante que l'adhésion aux principes généraux du contrôle civil. En outre, il est important d'indiquer que malgré des ressources limitées, les services de sécurité ne doivent être financés que par l'état et ne doivent avoir accès à aucune autre source de financement. Les parlements doivent étendre leur contrôle de la surveillance des forces à l'allocation des fonds, à la fourniture des armes et à la définition des règles d'engagement des services de renseignement, une tâche qui est certainement difficile alors qu'il est juste aussi difficile pour les puissances extérieures d'offrir de l'aide pour établir la surveillance des services de renseignement.

Améliorer les capacités est important dans le contexte de l'Afrique subsaharienne et s'avère aussi une question de sécurité nationale pour l'Occident. Depuis que les islamistes radicaux ont commencé à défier l'état dans le Nord du Nigeria, au Kenya, en Tanzanie et en Somalie, les services partenaires ont besoin de capacités en renseignements et en contre-espionnage préemptifs. Des situations comme le Pakistan où le *Inter-Service Intelligence (ISI)* a noué des liens avec les Talibans et s'avère maintenant réticent à les couper entièrement et à les combattre, bien qu'il commence maintenant à poser clairement un danger à l'état, doivent être évitées par tous les moyens possibles. De fortes capacités des services partenaires au Nigeria et en Afrique Orientale sont donc dans l'intérêt de l'Occident<sup>16</sup>. Comme le cas de la Gambie l'illustre, certains services ont même été établis avec comme but unique d'améliorer la sécurité du régime. Reformuler leurs structures et leurs capacités constituera une tâche particulièrement difficile. Ici, la

RSS a besoin de changer la façon dont les dangers sont anticipés.

Il faudra aussi effectuer des recherches plus approfondies sur les différences de structure, de style et de méthode entre les services de renseignement occidentaux et ceux de l'Afrique subsaharienne. Presque tous les pays en voie de développement ont en cours une certaine réforme du secteur de la sécurité et de leurs services de renseignement. Au cours de ces dernières années, ces efforts étaient simplement infirmés par les désidératas du donneur. Dans ce contexte, la sériation est d'abord et avant tout une question de priorité : où reprendre l'effort local de réforme. Ajouter à tout cela ce que les donateurs spécifient quant à leurs approches en ce qui concerne la RSS et la négligence de la RSS dans les pays récipiendaires ce qui conduit souvent à des programmes contradictoires. En outre, puisque les programmes de la RSS sont relativement nouveaux et sont dans la plupart des cas toujours en période initiale de mise en œuvre, le retrait des donateurs ajoute un problème relativement récent qui accroît l'importance de la question de durabilité. En général, les renseignements ont été négligés dans les efforts de réforme. On n'a pas donné assez d'importance à la formation de parlementaires et la connaissance des services de renseignement en Afrique subsaharienne est trop peu répandue. Alors que la réforme du secteur de la sécurité en Afrique subsaharienne devient une priorité de la politique de l'Ouest et de son assistance au développement, il faut faire plus de recherches sur la façon dont la surveillance doit être mise en œuvre et sur ce qui caractérise les services de renseignement africains. □

## Notes

1. La réforme du secteur de la sécurité a été présentée comme un concept pour la stabilisation post-conflit dans le Livre blanc RU sur le Développement International de novembre 1997 par le gouvernement travailliste. Deane-Peter Baker (2007), « Agency Theory: A New Model of Civil-Military Relations for Africa? » *African Journal of Conflict Reso-*

*lution* 7, no. 1, pp. 113-136, p. 115. [www.accord.org.za/downloads/ajcr/ajcr\\_2007\\_1.pdf?phpMyAdmin=ceeda2df65e6d3e35a63d69e93228f1](http://www.accord.org.za/downloads/ajcr/ajcr_2007_1.pdf?phpMyAdmin=ceeda2df65e6d3e35a63d69e93228f1)

2. Huntington, Samuel P. (1957), « *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil-Military Relations* », Cambridge, MA: Belknap Press of Harvard University

Press); et Janowitz, Morris (1977), « *Military Institutions and Coercion in the Developing Nations* », Chicago: University of Chicago Press.

3. Wright, Andrea (septembre 2007), « *Security Intelligence—Everybody's Doing It: New Challenges for Democratic Control* », présenté à European Consortium for Political Research Conference, Pisa, Italy. [www.essex.ac.uk/ecpr/events/generalconference/pisa/papers/PP379.pdf](http://www.essex.ac.uk/ecpr/events/generalconference/pisa/papers/PP379.pdf)

4. Gandhi, Jennifer et Przeworski, Adam (1 novembre 2007), « Authoritarian Institutions and the Survival of Autocrats », *Comparative Political Studies* 40, no. 11, pp 1279–1301, <http://cps.sagepub.com/cgi/reprint/40/11/1279.pdf>.

5. Schneckener, Ulrich (2009), « States at Risk: Zur Analyse fragiler Staatlichkeit » in *Fragile Staatlichkeit: "States at Risk" zwischen Stabilität und Scheitern*, ed. Ulrich Schneckener (Baden-Baden, Germany: Nomos), p 21, et sur le caractère idéologique des forces de sécurité pendant la guerre froide voir Markakis, John et Waller, Michael (1986), « The Hammer, the Sickle and the Gun » in *Military Marxist Regimes in Africa*, ed. John Markakis et Michael Waller, London: Frank Cass, pp 1–13.

6. Jackson, Robert H. (1990), « *Quasi-States: Sovereignty, International Relations, and the Third World* », Cambridge: Cambridge University Press, pp 21–29 ; et Wesley, Michael (juillet 2008), « The State of the Art on the Art of State Building » *Global Governance* 14, no. 3, pp 370, <http://media.web.britannica.com/ebco/pdf/33/33968783.pdf>.

7. Pitcher, M. Anne et Askew, Kelly M. (2006), « African Socialisms and Postsocialisms », *Africa* 76, no. 1, pp 1–14, [http://muse.jhu.edu/journals/africa\\_the\\_journal\\_of\\_the\\_international\\_african\\_institute/v076/76.1pitcher01.pdf](http://muse.jhu.edu/journals/africa_the_journal_of_the_international_african_institute/v076/76.1pitcher01.pdf).

8. Zvede, Bahru (1998), « The Military and Militarism in Africa: The Case of Ethiopia » in *The Military and Militarism in Africa*, ed. Hutchful, Eboe et Bathily, Abdoulaye, Dakar, Senegal: Codesria, pp 258–63.

9. Des recherches extensives sont disponibles sur les coups d'état en Afrique : Belkin, Aaron et Schofer, Evan (2003), « Toward a Structural Understanding of Coup

Risk », *Journal of Conflict Resolution* 47, no. 5, pp 594–620, <http://jcr.sagepub.com/cgi/reprint/47/5/594.pdf> ;

McGowan, Patrick J. (2005), « Coups and Conflict in West Africa, 1955–2004: Part I: Theoretical Perspectives », *Armed Forces and Society* 32, no. 1, pp5–23, <http://spaf.sagepub.com/cgi/reprint/32/1/5.pdf> ; et McGowan, Patrick J. (2003), « African Military Coups d'état, 1956–2001: Frequency, Trends and Distribution », *Journal of Modern African Studies* 41, no. 3, pp 339–70.

10. Hutton, Lauren (juin 2009), « Intelligence and Accountability in Africa », *ISS Policy Brief* 2, no. 6, pp 1, <http://www.iss.co.za/uploads/Jul09intelligenceaccount.pdf>.

11. Saine, Abdoulaye (avril 2008), « The Gambia's 'Elected Autocrat Poverty, Peripherality, and Political Instability,' 1994–2006 », *Armed Forces and Society* 34, no. 3, pp 450–73, <http://afs.sagepub.com/cgi/reprint/34/3/450.pdf>.

12. Bellagamba, Alice (2008), « On the Virtue of Margins: A Story of Conflict between Government and Muslim Leadership in Post-1994 Gambia » in *Beside the State: Emergent Powers in Contemporary Africa*, ed. Bellagamba, Alice et Klute, Georg, Köln, Germany: Köppe, pp 105–20.

13. Cogan, Charles C. et May, Ernest R. (2006), « The Congo, 1960–1963: Weighing Worst Choices », in *Dealing with Dictators: Dilemmas of U.S. Diplomacy and Intelligence Analysis, 1945–1990*, ed. May, Ernest R. et Zelikow, Philip D., Cambridge, MA: MIT Press, pp 56–60.

14. Ball, Nicole (1982), « Third World Militaries and Politics: An Introductory Essay », *Cooperation and Conflict* 17, no. 1, pp 41–60.

15. Rosenbach, Eric (2008), « The Incisive Fight: Recommendations for Improving Counterterrorism Intelligence », *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 618, no. 7, pp 133–47, <http://ann.sagepub.com/cgi/reprint/618/1/133.pdf>.

16. Omand, David (2009), « The Limits of Avowal: Secret Intelligence in an Age of Public Scrutiny » in *National Intelligence Systems: Current Research and Future Prospects*, ed. Treverton, Gregory F. et Agrell, Wilhelm, Cambridge: Cambridge University Press, pp 235–64.

Visitez notre site web

[http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj\\_f/Index\\_F.asp](http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp)